



**PRÉFET  
DE LA MEUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Mission d'accompagnement  
et de coordination territoriale  
du projet Cigéo**

**Arrêté n° 2022-2642 du 21 DEC. 2022**

**portant modification de la liste des membres du comité local d'information et de suivi de site (CLIS)  
du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne**

**Le Préfet de la Meuse,**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.542-13 et R.542-25 ;

VU le décret du 20 décembre 2011 autorisant l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs à exploiter sur le territoire de Bure (Meuse), un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où pourraient être stockés des déchets radioactifs ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Pascale TRIMBACH, préfète de la Meuse ;

VU l'arrêté ministériel du 27 juillet 2007 relatif au comité local d'information et de suivi créé auprès du laboratoire souterrain de Bure et fixant la liste des communes y adhérant ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2021 portant modification du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire souterrain de Meuse / Haute-Marne,

VU la décision de la Présidente de l'Assemblée nationale du 21 octobre 2022, publiée au Journal Officiel du 22 octobre 2022, désignant Mme Charlotte LEDUC et M. Raphaël SCHELLENBERGER en tant que représentants au sein du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne, suite au renouvellement général de l'Assemblée nationale,

SUR proposition du sous-préfet chargé de mission auprès de la préfète de la Meuse,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

La composition du CLIS du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne est arrêtée ainsi qu'il suit :

**Représentants de l'État**

Le préfet de la Meuse ou son représentant

Le préfet de la Haute-Marne ou son représentant	
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand-Est ou son représentant	
<b>Représentants des agences régionales de santé</b>	
Le directeur régional de l'agence de santé du Grand-Est ou son représentant	
<b>Parlementaires désignés par leurs assemblées respectives</b>	
Mme Charlotte LEDUC, députée de la Moselle	
M. Raphaël SCHELLENBERGER, député du Haut-Rhin	
M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse	
Mme Else JOSEPH, sénatrice des Ardennes	
<b>Élus des collectivités territoriales consultées à l'occasion de l'enquête publique préalable à l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire ou concernées par les travaux de recherches préliminaires à l'autorisation d'un centre de stockage</b>	
<i>Un représentant du Conseil Régional Grand Est</i>	M. Philippe MANGIN
<i>Cinq représentants du Conseil Départemental de la Meuse</i>	M. Jean-Louis CANOVA
	M. Francis FAVE
	Mme Sylvie ROCHON
	Mme Danielle COMBE
	M. Benoît DEJAIFFE
<i>Cinq représentants du Conseil Départemental de la Haute-Marne</i>	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
	M. Damien THIERIOT
	M. Bertrand OLLIVIER
	Mme Astrid DI TULLIO
	M. Franck RAIMBAULT
<i>Dix-huit représentants des communes de la Haute-Marne</i>	
Commune d'Aingoulaincourt	M. Paul DAVID
Commune de Cirfontaines-en-Ornois	M. René PETITJEAN
Commune d'Échenay	M. Jean-Pierre BOURGEOIS
Commune d'Effincourt	M. Florian ALLEMMEERSCH
Commune d'Épizon	Mme Clémence LIEVAL

Commune de Germay	Mme Laurence MONTAGNE
Commune de Germisay	M. Luc VAN DER MENSBRUGGHE
Commune de Gillaumé	M. Jean-François FONTAINE
Commune de Lezéville	M. François JEANJEAN
Commune de Montreuil-sur-Thonnance	Mme Françoise BERLOT
Commune de Noncourt-sur-le-Rongeant	M. Mickaël BOUDINET
Commune d'Osne-le-Val	M. Yannick RICHARD
Commune de Pansey	M. Julien GARINOT
Commune de Paroy-sur-Saulx	Mme Claire PEUREUX
Commune de Poissons	M. Jean-Pierre MALASPINA
Commune de Sailly	Mme Elodie FADEL
Commune de Saudron	M. Jean-François MARECHAL
Commune de Thonnance-les-Moulins	M. Lionel FRANCAIS
<i>Vingt-huit représentants des communes de la Meuse</i>	
Commune d'Abainville	M. Jean-Claude HERPIERRE
Commune de Biencourt-sur-Orge	M. Jean-Marc ACHERE
Commune de Bonnet	M Philippe ANDRE
Commune de Bure	M. Gérard ANTOINE
Commune de Chassey-Beaupré	M. Patrice ROSSI CHARDONNET
Commune de Couvertpuis	M. Sébastien LEGRAND
Commune de Dainville-Bertheléville	Mme Laure DREVET
Commune de Dammarie-sur-Saulx	M. Jean-Luc GAILLARDIN
Commune de Delouze-Rosières	M. François-Xavier CARRE
Commune de Demange-Baudignecourt	Mme Elisabeth JEANSON
Commune de Fouchères-aux-Bois	M. Guy MARTIN
Commune de Gondrecourt-le-Château	M. Daniel RENAUDEAU
Commune de Hévillers	M. Patrick BOURLART
Commune de Horville-en-Ornois	M. Louis LODE

Commune de Houdelaincourt	M. Patrick MALINGRE
Commune de Le Bouchon-sur-Saulx	M. Hervé VAN DE WALLE
Commune de Ligny-en-Barrois	M. Jean-Michel GUYOT
Commune de Mandres-en-Barrois	M. Julien ROBERT
Commune de Ménil-sur-Saulx	M. Christophe MEUNIER
Commune de Montiers-sur-Saulx	M. Didier GROSJEAN
Commune de Morley	M. Bruno PIONNIER
Commune de Naix-aux-Forges	M. Jean THIRIOT
Commune de Nantois	M. Yoann JEANDET
Commune de Ribeaucourt	Mme Nelly CARBONERA
Commune de Saint-Amand-sur-Ornain	Mme Amandine LANGLOIS
Commune de Saint-Joire	Mme Sylvie LACUISSE
Commune de Tréveray	M. Pascal LALLEMANT
Commune de Villers-le-Sec	Mme Marion DE WEERD
<b>Sept représentants d'associations de protection de l'environnement</b>	
Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne	M. François AUBERT
Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs Haut-Marne (CEDRA 52)	M. Jacques LERAY
Meuse Nature Environnement	M. Jean-Marie HANOTEL
Association des élus de Lorraine et de Champagne-Ardenne opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs (EODRA)	M. Jean-Marc FLEURY (EODRA 55)
	M. Dominique LAURENT (EODRA 52)
Association BURE STOP 55	Mme Corinne FRANCOIS
Fédération départementale des chasseurs de la Meuse	M. Joël BATTIGLIA
<b>Trois représentants des syndicats d'exploitants agricoles représentatifs</b>	
Fédération des syndicats d'exploitants agricoles	M. Jean-François VARNIER
Jeunes agriculteurs	M. Steve LAHAYE
Confédération paysanne	M. Jean-Pierre SIMON
<b>Trois représentants d'organisations professionnelles</b>	
Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	M. Yves THERIN
Union professionnelle artisanale (UPA)	M. Jean-Paul LHERITIER
Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	M. Pierre MAGER
<b>Cinq représentants des organisations syndicales des salariés représentatives</b>	

Confédération générale du travail	M. Bernard ADRIAN
Confédération française démocratique du travail	M. Jean-Paul FEVRE
Force ouvrière	M. Charles VARIN
Confédération française des travailleurs chrétiens	M. Jean-Marie MALINGREAU
Confédération française de l'encadrement	M. Jean COUDRY
<b>Deux représentants des professions médicales</b>	
M. Francis LORCIN	
M. André BALLEREAU	
<b>Trois personnalités qualifiées</b>	
M. Robert FERNBACH, ancien Maire d'Houdelaincourt, acteur historique de la concertation autour du laboratoire de recherche souterrain de Meuse / Haute-Marne	
M. Denis STOLF, ancien Maire de Treveray, ancien Président du CLIS	
M. Jean-Michel FEUILLET, ancien Conseiller Départemental, ancien Vice-Président du CLIS	

**Article 2 :**

Le titulaire de l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire et le président de l'autorité de sûreté nucléaire ou leurs représentants peuvent assister aux séances du comité avec voix consultative.

**Article 3 :**

Les membres du comité qui perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés, cessent de faire partie du comité. Il est procédé à leur remplacement dans les conditions prévues par le code de l'environnement, pour leur désignation.

**Article 4 :**

Le CLIS est présidé par l'un de ses membres, élu national ou local, nommé par décision conjointe des Présidents des conseils départementaux sur lesquels s'étend le périmètre du laboratoire.

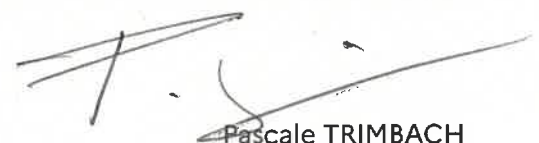
**Article 5 :**

L'arrêté n°2021-2628 du 26 octobre 2021 portant modification du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne est abrogé.

**Article 6 :**

Le président du CLIS et le sous-préfet chargé de mission auprès de la préfète de la Meuse sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Bar-le-Duc, le 21 DEC. 2022

  
Pascale TRIMBACH

